

UNDAF Outcome(s)/Indicator(s):

Axe stratégique : 1. La bonne gouvernance est assurée dans un environnement caractérisé par la sécurité et la stabilité.

CPD Outcome : Effet 1 CPAP Gouvernance (2006-2008) : un environnement adéquat pour le développement socio-économique.

Expected Outcome(s)/Indicator (s):

Outcome : le programme national de déminage humanitaire pour le développement assurera une continuité pour atteindre les objectifs de la convention d'Ottawa.

Indicateurs :

- 1) Le nombre d'UXO détruits, nombre d'hommes, femmes, garçon et filles bénéficiant des activités de dépollutions
- 2) Le nombre de ressources mobilisées
- 3) Le nombre d'hommes, femmes, garçon et filles assistées par le Centre National d'Orthopédie et de la Réhabilitation Fonctionnelle (CNORF) et le type d'assistance donnée (appareillage, réhabilitation etc.)
- 4) Le nombre de projets micro finances pour les victimes mis en œuvre, types d'activités et bénéficiaires
- 5) Le nombre d'ONGs locales et leurs personnels formés en informatiques

Expected Output(s)/Annual Targets:

- 1) Des zones contaminées sont dépolluées.
- 2) Le CNORF a pris en charge les victimes de mines
- 3) Augmentation des fonds mobilisés pour les activités 2008
- 4) Mise en œuvre de 5 projets micro-finances pour aider les victimes
- 5) Les ONGs locales sont formées l'outil informatique

Les **Executing entity:** Gouvernement / Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD)

Sommaire

Les ressources financières de ce projet seront employées pour soutenir des actions dans la mise en œuvre de la convention d'Ottawa par le programme national de déminage humanitaire pour le développement dans le cadre du respect des obligations dictées par celle-ci: 1) le renforcement des capacités du PNDHD 2) réponse EOD et 3) l'assistance aux victimes et aussi le renforcement des capacités des ONGs nationales.

Période du Programme 7 Novembre 2007-31 Avril 2008

Programme Component:

Titre du projet : Renforcement des capacités

Project ID:

Durée du projet : 6 mois

Procédure de Gestion : DEX

Budget Total : 92,960 USD

Allocated resources:

- Gouvernement:
- Regular
- Other:
 - Sweden 92,960 USD
- In kind contributions:
- Unfunded budget:

Approuvé pour le Gouvernement :

Yahya Ould Kebd, Ministre de la Décentralisation Et l'Aménagement du Territoire

Approuvé pour le PNUD

Narjess Saidane, Représentante résidente a.i. en Mauritanie



Handwritten signature and initials.

18 OCT 2007

La Mauritanie est affectée par la présence des mines et des explosifs de la guerre depuis le conflit du Sahara occidental entre 1975-1978. La plupart des champs de mines dans le nord de la Mauritanie n'ont pas été marquées par les forces armées, rendant difficile la reconnaissance de leur endroit et l'impact socio-économique réel sur la population. Ces articles sont disséminés dans les secteurs d'importance économique, affectant les activités du tourisme, de l'industrie minière et du développement de l'élevage nomade.

La Mauritanie est devenue membre du Traité d'Ottawa sur l'interdiction de mines antipersonnel (APMBT) en juillet 2000 et a depuis lors développé un certain nombre d'arrangements institutionnels lui permettant d'atteindre ses engagements aux APMBT et ainsi qu'avec les autres instruments internationaux réglant l'utilisation des mines et autres explosifs de la guerre (ERW). Le Gouvernement Mauritanien (GM) a mis en place la Commission Nationale (CN, un corps interministériel) pour l'exécution de l'APMBT et le Bureau National de Déminage Humanitaire (BNDH) au niveau du Génie Militaire en 2002 pour répondre à ce problème, qui a été soutenu par les partenaires au développement. D'autre part le Gouvernement a détruit avec succès ses réserves des mines antipersonnel le 5 décembre 2005 conformément à l'article 4 de l'APMBT. En outre, il a fermement annoncé son intention d'atteindre les objectifs fixés pour janvier 2011, date à laquelle toutes les mines antipersonnel extraites des secteurs connus seront détruites.

Le BNDH a été transféré au MAED et dénommé « Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement » (PNDHD) avec effet au 20 Novembre 2006. Le PNDHD est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la Convention d'Ottawa, la planification, la coordination et de l'exécution des activités sur le territoire national, l'intégration de l'effort de déminage humanitaire dans les activités de développement, la sensibilisation des populations et de la Société Civile sur le danger des mines, et l'assistance aux victimes des mines. Le PNDHD est organisé en trois services et divisions (Opérations, Sensibilisation et Assistance aux Victimes et Administration/Finances). Le PNDHD est dirigé par un Coordinateur qui est chargé de la gestion administrative et financière des moyens matériels, financiers et humains, la gestion et le suivi de la carrière du personnel détaché au programme, et la transmission des rapports d'activités.

Un conseiller technique principal (CTP) a été recruté en novembre 2005, par le PNUD afin d'aider la CN et le PNDHD à résoudre le problème d'action de mine et à coordonner les efforts entre les agences de l'ONU et les bailleurs de fonds.

Suite aux efforts de collaboration entre les autorités nationales d'action des mines et le CTP, les résultats suivants ont été réalisés:

- Bonne communication entre la Mauritanie et ses partenaires au développement.
- La visibilité de la mobilisation des ressources, en total, 1,231,588 USD pour la mise en œuvre des activités de déminage humanitaire :
 - o fonds suédois, 200,000 USD en 2006 pour les opérations de déminage et le LIS
 - o fonds allemands, 169,000 USD en 2006 pour les opérations de déminage
 - o fonds HAMAP, 32,500 USD en 2006 pour les opérations de déminage
 - o fonds français, 200,000 USD en 2007 pour les opérations de déminage
 - o fonds canadiens, 16,088 USD en 2007 pour le rapport final de LIS
 - o fonds américains, 100,000 USD en 2007 pour l'éducation aux dangers des mines
 - o fonds PNUD, 424,000 USD en 2006/2007 pour le renforcement de la capacité du PNDHD
- Le développement des capacités du Programme national de déminage humanitaire pour le développement (PNDHD), y compris la formation du personnel et l'apport d'équipement
- L'appui au transfert du BNDH du Ministère de la Défense au Ministère de Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
- La conduite d'une enquête d'impact des mines terrestres (LIS) et sa certification par le système des Nations Unies. Cette étude est actuellement utilisée comme modèle dans d'autres pays, ayant montré l'engagement maximum des partenaires nationaux pour des coûts raisonnables.
- Le développement d'une stratégie nationale de lutte antimines (Completion Initiative) basé sur les résultats du LIS
- L'augmentation de la visibilité du programme de déminage dans le contexte régional avec notamment une réunion technique à la fin de 2006 à Nouadhibou rassemblant les experts de la MINURSO, du PNUD, et de l'UNICEF, aux côtés des représentants du Gouvernement mauritanien

En 2006 le Gouvernement suédois avait déjà appuyé aussi ce programme pour un montant de 200,000 USD qui a permis de réaliser les activités suivantes :

- Une étude sur l'impact des mines (LIS), avec des équipes mixtes prenant en compte la balance du genre
- la réalisation de 2 études techniques dans des zones à haut risque,
- la sensibilisation contre le danger des mines
- une étude sur les besoins de l'assistance aux victimes et le renforcement des capacités du PNDHD.
- La mise en place d'une base de données servant à toutes les activités de déminage,
- la sensibilisation de toutes les écoles dans les wilayas affectées,
- le marquage par 150 panneaux constitués de fûts avec le sigle danger de mine peint selon les normes IMAS de 5,000,000 m² de zones dangereuses,
- la pose de six panneaux géants à l'entrée et à la sortie de Boulanouar et, au carrefour de la route de Dakhla au Maroc ainsi qu'à Inal et Tmeymichatt,
- la distribution de 12,000 affiches, de 5,880 livrets et 3,800 affiches pour la sensibilisation,
- la formation de 45 relais communautaires des villes de Boulanouar, Inal et Tmeymichatt, 20 guides touristiques des régions de Nouadhibou, Zouerate,
- la formation de 34 directeurs et enseignants des 17 écoles privées de Nouadhibou sur le danger des mines. Cette vaste campagne a pu toucher 30,560 nomades et 6,500 élèves

Aussi, l'Allemagne en 2006 a contribué à hauteur 169,000 USD dont 69,000 USD pour les activités de déminage à Tmeymichatt et 100,000 USD représentant le coût des gilets de protection et viseurs achetés et livrés par l'Ambassade de l'Allemagne au PNDHD (pour les unités de déminage humanitaire du Génie Militaire).

En 2007, le Gouvernement français a appuyé ce programme pour un montant de 200,000 USD en plus d'une contribution nationale de 38,800 USD. Les activités de déminage et les études techniques vont démarrer en novembre 2007. En plus, le Gouvernement américain a financé les produits pour la sensibilisation et les distribuer en novembre 2007. Aussi, le gouvernement Mauritanien a alloué un montant de 100,000 USD pour couvrir les frais de salaires, bureau et autres dépenses pour les 4 derniers mois de l'année, en plus des salaires des démineurs et leurs prises en charges sanitaires.

Le PNUD se félicite de la bonne collaboration, de la transparence dans les actions, de l'esprit de partenariat développé avec le PNDHD et de la compétence du personnel de cette institution, qui ont permis d'atteindre ces importants résultats.

II. STRATEGIE D'INTERVENTION

Ce projet commun est mis en œuvre par le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD) en collaboration avec le PNUD. Il est lié aux résultats de l'UNDAF (1) qui sont la bonne gouvernance judiciaire et la promotion des droits de l'homme (2) il vise prolonger le séjour du conseiller technique en plus de la réalisation de plusieurs activités pour la mise en œuvre de la convention d'Ottawa. Ce projet est lié à la stratégie Nationale dans le cadre de Complétion Initiative.

L'action anti-mines 2007-2008 en Mauritanie est inscrite dans le Portfolio 2007 et 2008 (sous les projets opérations de déminage, Education aux dangers des mines, assistance aux victimes) de la Mauritanie dans le domaine de l'action du déminage humanitaire.

Sur la base des résultats obtenus et des progrès en cours de réalisation notamment dans le développement d'une stratégie nationale, basée sur les résultats du LIS et qui doit aboutir à une mobilisation des ressources auprès des donateurs, le gouvernement Mauritanien a sollicité la prolongation du conseiller technique pour 3 mois tout en mettant cette extension dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire (renforcement des capacités nationales, réponse EOD et assistance aux victimes de mines). Pendant cette période le conseiller technique en collaboration avec le coordinateur du PNDHD finaliseront une stratégie de plaidoyer pour mobiliser le maximum de ressources auprès des donateurs afin de mettre en place cette stratégie en 2008. Dans ce cadre, l'Espagne, le Japon et la France lors de récentes visites ont exprimé leur intérêt pour le programme de lutte anti-mines en Mauritanie et leur volonté de le soutenir dans le futur.

Ce projet prendra en compte l'intégration des femmes sur l'ensemble des projets et notamment les projets micro-finance pour les victimes ainsi que les communautés bénéficiant des opérations de EOD. Aussi la formation des ONG prendra l'aspect genre en compte.

De plus, une évaluation de l'ensemble des actions apportées à ce programme par le PNUD à travers le conseiller technique sera réalisée et mettra en relief d'une part les leçons apprises utiles pour d'autres programmes dans le monde et les besoins d'assistance pour ancrer le PNDHD de façon durable.

III. COMPOSANTES

Output 1. Réponses EOD sont mises en œuvre

1. Les actions de dépollution sont mises en œuvre dans 5 communautés classées dans la LIS avec un impact moyen.
2. Détruire les ERW et les UXO dans les mêmes 5 communautés avec un impact moyen.
3. Contrôle et assurance qualité des activités sont réalisées

Output 2. Assistance aux victimes de mines

1. Les victimes de mines sont prises en charges par le CNORF (Centre national d'orthopédie et de la réhabilitation fonctionnelle)
2. 5 microprojets sont réalisés visant à appuyer 5 victimes pour leur insertion dans la vie active
3. Contrôle et assurance qualité de ces activités sont réalisés

Output 3. Renforcement des capacités du PNDHD et des ONGs nationales

1. La structure du PNDHD est opérationnelle dans son nouveau bâtiment (équipements, fourniture, papeterie etc.)
2. Une évaluation est réalisée
3. Les fonds pour la mise en œuvre des actions planifiées en 2008 sont mobilisés
4. Les ONGs locales sont formées sur les techniques de sensibilisation et sur l'outil informatique leur permettant d'être plus efficaces et professionnelles. L'insuffisance dans ce domaine a été constatée durant les dernières visites de leurs sièges à Nouadhibou et à Zouerate.
5. Appui technique par le bureau PNUD/CTP
6. Participation à la conférence pour les directeurs nationaux en Croatie

IV. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Voir Annexe 1.

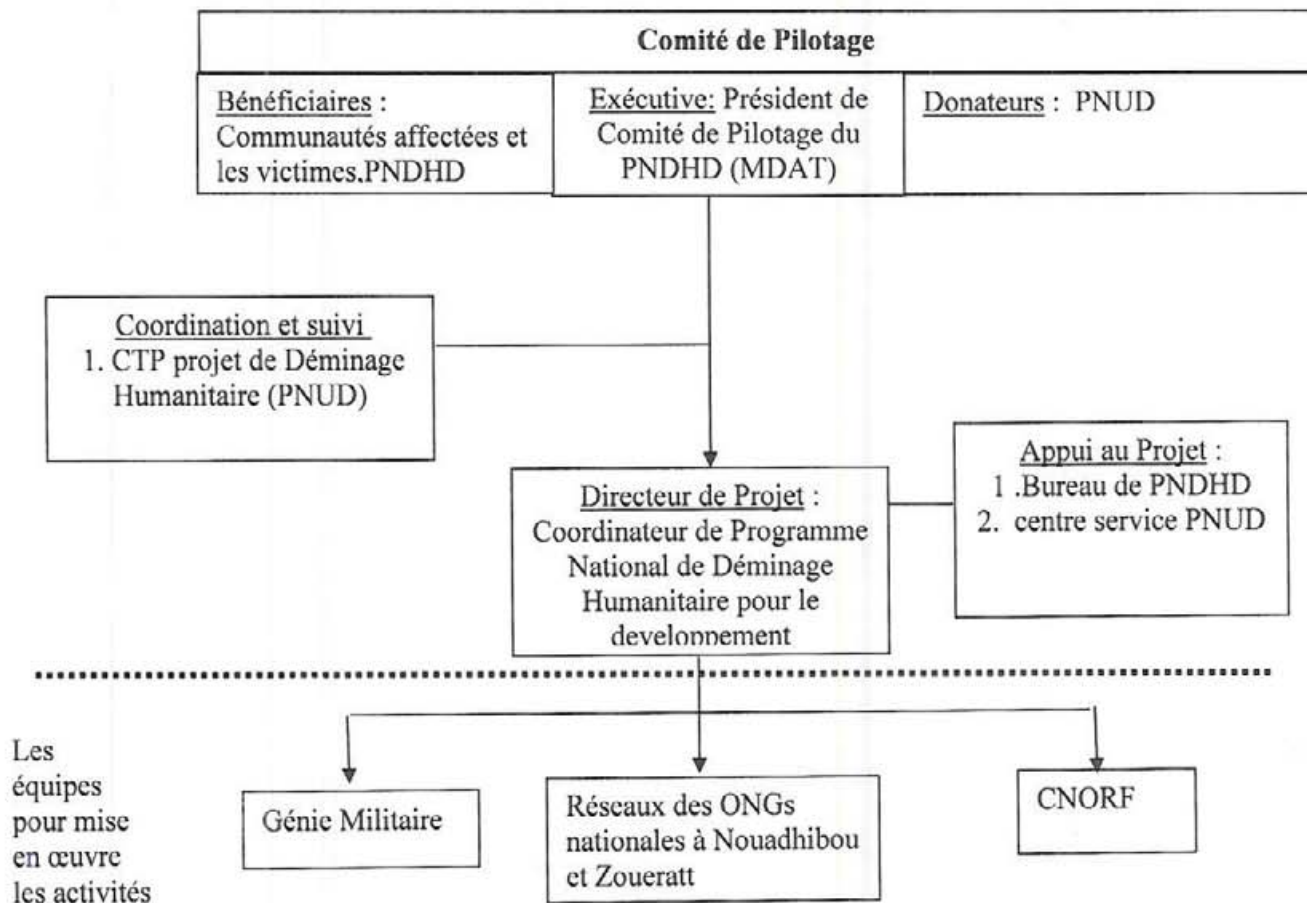
V. PROCEDURES DE GESTION

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution DEX en respectant les procédures du système des nations unies et mis en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires.

Les mécanismes pour contrôler et commander les projets sont décrits ci-dessous :

- Le PNUD - la gestion et le contrôle des fonds seront assurés par le conseiller technique principal (CTP) du PNUD. Le PNUD suivra les activités en collaboration avec le Coordinateur de PNDHD, et utilisera le logiciel ATLAS pour enregistrer des activités et des dépenses du projet. .
- PNDHD – Le PNDHD est chargé de la mise en œuvre de tout le programme et le plan technique en collaboration avec les services spécialisés de PNUD. Le PNUD se chargera des de la conduite des activités d'achats et d'établissement des contrats, conformément aux procédures en vigueur. Le Directeur National du projet est le Coordinateur du PNDHD au Ministère de Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

L'organigramme du comité de Pilotage est ainsi fixé :



Cette comite de pilotage veillera à l'harmonie des activités du programme et à sa mise en œuvre conformément aux procédures des parties contractantes.

VI. CONTEXTE JURDIQUE

Le présent document de programme constitue l'instrument visé à l'article 1^{er} de l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 19 juillet 1979.

VII. RISQUES

Les risques qui pourraient influencer l'atteinte des résultats escomptés pourraient être :

- Les changements institutionnels et / et la lenteur administrative.
- Les conditions climatiques et les caractéristiques du sol
- Les difficultés de mise en œuvre des activités du projet liées à la mise en place des fonds

VIII. SUIVI ET EVALUATION

Les actions de suivi évaluation de ce projet s'inscrivent dans le cadre du plan de suivi évaluation du Bureau du PNUD. Elles seront réalisées à travers :

- ✓ L'élaboration des rapports d'activités et d'exécution financière trimestriels, des comptes rendus de visites de terrain semestriels ;
- ✓ Le partage des résultats des évaluations avec l'ensemble des acteurs

✓ Rapport final au donateur

Par ailleurs, le PNDHD effectuera des opérations d'assurance et de contrôle qualité conformément aux normes internationales en déminage humanitaire.

Plan de suivi et de communication:

Partenaires destinataires de l'information		Information Requise	Responsable	Fréquence	Méthode
A.	Comité de Pilotage	1. Plan de travail annuel	• Directeur du projet	• Au démarrage du projet	• Email et courrier
		2. Plan de travail trimestriel	• Directeur du projet	• Trimestriellement	• idem
		3. Rapport d'activités et financier trimestriel	• Directeur du projet	• trimestriellement	• idem
		4. visites de terrain	• Directeur du projet	• annuellement	• idem
B.	siège, donateurs et partenaires nationaux	5. Rapport d'évaluation	• Comité de pilotage	• 2 évaluations	• idem
		6. Rapport d'activités et financier trimestriel	• Directeur du projet	• Tous les trois mois	• idem

Acronymes :

CTP Conseiller Technique Principal
ERW Engins non explosés de la guerre
LIS Etude socio-économique sur l'impact des mines
PNDHD Programme national de déminage humanitaire pour le développement
PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
UNDAF Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

Plan de travail annuel Année 2007-2008

PRODUITS ATTENDUS ¹ & ACTIVITÉS DE SUIVI ²	Activités clés/Cibles annuelles des produits <i>Énumérer toutes les activités qui doivent être entreprises durant l'année pour réaliser le produit énoncé</i>	BUDGET PRÉVU											
		PARTIE RESPONSABLE			PARTIE RESPONSABLE	Source des fonds	Description du budget	Montant USD					
		1er trim oct nov dec	2e trim. jan fév mar	3e trim. avr									
Réponse EOD	Destruction des ERW (EOD) 5 communautés MOYENS		X	X	PNDHD		5,000						
	Contrôle et assurance Qualité et mise à jour IMSMA(Field quality Assurance)		X	X	PNDHD		1000						
	Sous-total						6000						
Assistance aux victimes	Prise en charge médicale par CNORF	X	X	X	PNDHD/CNORF		10000						
	5 x Micro projets		X		PNDHD		8000						
	Contrôle et assurance Qualité et mise à jour IMSMA)		X	X	PNDHD		800						
	Sous-total						18800						
Renforcement des capacités de PNDHD et les ONG nationales	Le structure de PNDHD et opérationnel (équipements, fourniture , formation sur logiciel , papeterie etc.....	X	X		PNUD		9,000						
	Mise en œuvre une évaluation	X	X	X	PNUD		5,000						

¹ Énoncer les produits que le programme est supposé réaliser/à la réalisation desquels le programme est supposé contribuer. Inclure les indicateurs/repères pertinents.

² Énumérer les activités de suivi telles que visites de suivi sur le terrain, missions d'appui technique, évaluations, rapports annuels sur le programme.

C

MP

ANNEXE 1: Cadre des résultats et des ressources

Intended Outcome as stated in Country Programme: Un environnement adéquat pour le développement socio-économique

Outcome indicator as stated in the Reg. RRF, including baseline and target

- (1) **a- indicateur :** Le nombre des opérations de EOD sont réalisées, le nombre d'UXO détruits, femmes, garçons et filles bénéficiant des activités de dépollution
b-baseline: LIS résultats = 3 communautés HAUTES, 23 communautés MOYENS et 34 communautés BAS
- (2) **a- indicateur :** Les nombre des hommes, femmes, garçons et filles assistées par le CNORF, le type d'assistance donné (appareillage, réhabilitation, etc) et 5x micro-projets sont réalisés
b-baseline: étude sur les besoins aux victimes des mines en 2007
- (3) **a- indicateur :** Le bureau du PNDHD est opérationnel, le nombre des ONGs locaux sont formés en l'outil informatique, l'équipement acheté pour les ONG nationales, les fonds sont mobilisés pour 2008, le coordinateur peuvent participer à la conférence annuelle en Croatie
b-baseline: Le bureau de PNDHD est occupé en septembre 2007, les ONGs sont formé sur les techniques de la sensibilisation, fonds pour 2008 = 38,800

Partnership Strategy: Projet entre le PNUD et le PNDHD pour la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa

Project Title and number: Action Contre les mines 2007 et 2008

Intended Output	Output Targets for (year)	Indicative activities	Inputs	
			Apports	Budget(US\$)
Output 1 La réponse EOD est mise en œuvre	Target 1 (2008) <i>Les ERW dans les 5 communautés sont</i>	1. Detruire les ERW et UXO dans 5 communautés MOYENS	Genie militaire - carburant, DSA	5000
		2. Assurance / controle Qualite et Mise à jour IMSMA	PNDHD - mission sur la terrain	1000
	Sous-total 1			6000
Output 2 L'assistance aux victimes est effective	Target 1 (2008) <i>Les besoins des victimes sont prises en charge</i>	1. Prise en charge des soins medicaux des victimes par le CNORF	CNORF et materiel	10000
		2. Mise en œuvre 5 micro-projets	material et équipements	8000
		3. Assurance / contrôle qualité	PNDHD mission sur la terrain	800
	Sous-total 4			18800
Output 3 Renforcement des capacités de PNDHD et les ONG locaux	Target 1 (2007) <i>Le PNDHD est operationnel et les ONGs sont formé dans les aspects d'informatique</i>	1. Le structure et bureau de PNDHD et opérationnel	équipements, fourniture, papetrie	9000
		2. Mise en œuvre une évaluation	PNUD consultant	5000
		3. Assistance pour mobiliser les ressources	PNDHD et le PNUD	0
	Target 2 (2008) <i>Les ressources sont mobilisés pour continuer les opérations en 2008</i>	4. Les ONGs locaux sont formé sur les techniques de sensibilistaion et en informatique	2 ordinateurs, 1 imprimante, logiciel, formation	6000
		5. L'appui technique par le bureau de PNUD/CTP	PNUD opérations de bureau, CTP et chauffeur salaire, missions sur la terrain	43160
		6. Participation à la conference annuelle pour les directeurs nationaux en Croatie	billet, DSA	5000
	Sous-total 5			68160
Frais de gestion du PNUD		GMS (7%)		0
TOTAL GENERAL				92960